

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE NOUVELLE - MEAULNE-VITRAY

Le 16 janvier 2020

Présents : Anne BODARD, Jacques BARDIOT, Joël BUFFAULT, Paula CHAUSSENOT, Etienne CORDONNIER, Louis de CAUMONT LA FORCE, Bernard DAMOISEAU, Pierre-Marie DELANOY, Marie-Paule DUBREUIL, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Jérôme MERLIN, Régis REGRAIN, Isabelle SILNIQUE, Alexandre SOUDRY, Anne THOMINET, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Absents excusés: Anne-Sophie GALLON, Karine KREMER, Solange MALTET, Magalie MASSAUX, Charles PLESSE, Michel RAYON, Laurence VAYSSIE.

Pouvoirs : Karine KREMER a donné un pouvoir à Jérôme JOMIER,
Magalie MASSAUX a donné un pouvoir à Pierre-Marie DELANOY.

1) Règlement intérieur du transport à la demande : modifications.

Mr le maire informe le conseil municipal qu'il n'y a pas de modifications à effectuer. En effet, ces articles étaient déjà prévus dans la convention signée par les bénévoles.

2) Approbation du règlement intérieur de la cantine sénior.

Mr le maire présente au conseil municipal le règlement de la cantine sénior.

Le conseil municipal décide d'apporter les modifications suivantes :

- Article 2 : Ce service est proposé aux personnes âgées de 65 ans et plus,
Les personnes en difficulté temporaire et les conjoints peuvent également bénéficier de ce service.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

3) Bail de location à L'Esox Meaulnois de la portion du Canal de Berry et montant du loyer

Mr le maire informe le conseil municipal que l'association l'Esox Meaulnois souhaite louer la portion du canal de Berry dernièrement achetée. Cette association en assurera le nettoyage, l'entretien et l'empoissonnement.

Le prix de location est fixé à 5 € l'année.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

4) Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2020.

Mr le Maire informe le conseil municipal que jusqu'à l'adoption du budget primitif 2020, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

5) Cession parcelle AO 138

Mr le Maire expose au conseil municipal que Mr Randi souhaite acquérir la parcelle AO n°138 sise au lieudit «Magnoux » d'une superficie de 267 m², au prix de 0.35 €/ m². Il est précisé que les frais afférents à la transaction (bornage, notaire) sont à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

6) Acquisition parcelle AD 298 (division de la parcelle AD 232)

Mr le Maire informe le conseil municipal que la commune souhaite acheter un terrain cadastré AD 298 (division de la parcelle 232) d'une superficie de 3 041 m² environ au prix de 2 000 €. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de la commune.

Cette acquisition permettra la création d'une zone de stationnement pour le stade municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

7) Autorisation d'études par la société NOTUS énergie France SERVICES pour l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques

Suite à la présentation des premières analyses de faisabilité d'un projet solaire photovoltaïque sur le territoire de la commune de Meaulne, Mr le maire demande au conseil municipal d'émettre un avis pour la poursuite de cette étude.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

8) Soutien à la motion de l'Association des Maires de l'Allier sur la réorganisation des services locaux de la DGFIP du département de l'Allier

Mr le maire présente au conseil municipal, la motion de l'Association des Maires de l'Allier sur la réorganisation des services locaux de la DGFIP du département de l'Allier (fermeture de 9 trésoreries pour le département).

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Questions diverses

COPIL : Mr Louis de Caumont La Force donne le compte rendu de la réunion du COPIL. Il précise que l'ONF envisage l'installation d'une antenne téléphonique vers le Rond Gardien.

Voie à vélo : Mr le maire informe le conseil municipal que la gestion est envisagée pour être effectuée par les agents du département du Cher.

Canal de Berry : Mr le maire informe le conseil municipal que le syndicat du canal prévoit une campagne pour éliminer les ragondins ; elle va être mise en place par l'intermédiaire du FREDON.

Station d'épuration : Mr le maire informe le conseil municipal que le transfert au SIVOM a été réalisé au 1^{er} janvier 2020.

Acquisition délaissés : Mr Louis de Caumont La Force informe le conseil municipal que le conseil départemental devrait prendre une décision lors de sa séance du 27 janvier 2020

Extension du réseau électrique au bourg de Vitray : Cette proposition est en cours d'étude et sera délibérée lors d'un prochain conseil municipal.

Prochain conseil municipal : Jeudi 13 Février 2020 à 19h30